



United Nations
Network on Migration
Working Better Together

Objet : Examen régional de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

Madame la Ministre/Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous nous référons au Pacte mondial adopté à la Conférence intergouvernementale tenue à Marrakech le 10 décembre 2018 puis entériné par l'Assemblée générale des Nations Unies le 19 décembre 2018 (document A/RES/73/195), en particulier aux paragraphes 48 et 50, qui prévoient que l'examen de la mise en œuvre du Pacte mondial soit assuré selon des modalités décidées par les États, dans le cadre des Nations Unies et avec la participation de tous les acteurs concernés, et que les progrès accomplis à cet égard soient passés en revue à l'échelle régionale, à compter de 2020.

Depuis l'adoption du Pacte en décembre 2018, les États Membres africains ont mis en œuvre cet instrument selon des modalités dont ils ont décidé, en concertation régulière avec la Commission de l'Union africaine, le Réseau des Nations Unies sur les migrations (« le Réseau ») et les acteurs compétents à l'échelle nationale, régionale et continentale.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM), en son rôle de coordinateur du Réseau, la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA) et la Commission de l'Union africaine s'emploient ensemble à assurer la cohérence de la mise en œuvre, du suivi et de l'examen du Pacte mondial en Afrique. Le processus d'examen que nous proposons par la présente se déroulerait à trois niveaux – national, sous-régional et régional (continental) – en vue de l'établissement d'un rapport d'examen régional qui contribuera à terme au Forum d'examen des migrations internationales, qui se tiendra en 2022.

Vous trouverez ci-joint le cadre proposé, qui a été communiqué aux États Membres et aux parties prenantes en mars 2020 et est disponible en ligne à l'adresse <https://www.migrationnetwork.un.org/supporting-material-regional-reviews>.

Ce cadre est centré sur les éléments suivants : la reconnaissance du fait que l'examen régional est un processus piloté par les États Membres ; la prise en compte des diverses modalités prévues pour les examens régionaux du Pacte, ainsi que notre proposition de tirer parti des communautés économiques régionales, qui sont bien placées pour apporter une contribution clé à cet égard ; la cohérence de l'approche suivie à l'intérieur des régions et entre elles, y compris du soutien fourni par l'ensemble du système des Nations Unies, conformément aux modalités de travail du Réseau ; et la mise en conformité avec l'approche du Pacte « à 360 degrés », ainsi qu'avec ses ambitions et principes directeurs.

Le Royaume du Maroc s'est déclaré disposé à accueillir la réunion d'examen régional du Pacte en Afrique en décembre 2020 (pour autant que les voyages soient possibles compte tenu de la pandémie de COVID-19). Dans la perspective de cet examen régional, il est proposé de procéder par étapes, comme suit :

Étape 1 : Établissement des rapports

- i) rapports volontaires nationaux
- ii) rapport sous-régional
- iii) rapport régional

Étape 2 : Consultations à différents niveaux et avec divers acteurs, y compris la société civile

Étape 3 : Réunion d'examen régional au Maroc (si les conditions le permettent), tel qu'évoqué plus haut. Les dates précises des examens nationaux et régionaux ainsi que les délais prévus pour l'établissement des rapports seront communiqués en temps voulu, une fois que les préparatifs nécessaires auront été achevés et que les modèles de rapports auront été élaborés et distribués.

Nous nous réjouissons de pouvoir apporter notre appui à tous les États Membres africains pour leur permettre d'entreprendre cet examen. En outre, nous notons que la mise en œuvre de ces étapes relève d'une responsabilité et d'une entreprise communes, et nous restons déterminés à faire en sorte que les États Membres puissent atteindre ces objectifs aux fins de migrations sûres, ordonnées et régulières en Afrique.

L'équipe conjointe chargée d'organiser le processus d'examen régional du Pacte mondial en Afrique, à savoir Mme Phumza Manqindi (pmanqindi@iom.int), M. Gideon Rutaremwa (rutaremwa@un.org), et M. Geoffrey Wafula (geoffreyk@africa-union.org), se tient à votre disposition pour toute précision ou information complémentaire.

Veuillez agréer, Madame la Ministre/Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.



António Vitorino
Coordonnateur